

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
bi***18142477*****14 SEP. 2018**

Greffe

N° d'entreprise : 0425334904**Dénomination (en entier) : BELGIAN CRYSTAL**

(en abrégé) ::

Forme juridique : Société anonyme**Siège (adresse complète) : Rue du Val, 245, 4100 Seraing****Objet(s) de l'acte : Démission/Nomination d'administrateurs**

Extrait de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire actionnaires tenue le 5 juillet 2018:

(...)

3. Discussion et décisions

(...)

2) Démission d'administrateurs

L'assemblée générale prend acte, et pour autant que de besoin accepte, la démission des fonctions d'administrateur de (v. annexe) :

- *Monsieur Jean Laurent René KUREK (NN BIS 594920-137-69) domicilié à (F) 54120 BACCARAT (France), rue Adrien Michaut 3 ;*

Cette démission prend effet au 31 octobre 2017.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

- *Monsieur Michel DECUYPERE (NN 460430 037-57), domicilié en République Démocratique du Congo, à 01207 Kinshasa/Gombe, rue des Cataractes, 247/09 ;*

Cette démission prend effet au 5 juillet 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

3) Décharge donnée aux l'administrateurs démissionnaires

L'assemblée donne décharge pleine et entière à Monsieur Jean Laurent René KUREK et à Monsieur Michel DECUYPERE pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social qui s'est clôturé au 31 décembre 2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'assemblée donne également décharge pleine et entière à Monsieur Michel DECUYPERE pour l'exercice de son mandat pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 5 juillet 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4) Nomination d'administrateurs et composition du conseil d'administration de la Société

Il est décidé de nommer en qualité d'administrateur pour une durée six années :

- Monsieur Pierre CHEVALIER (NN 52.10.08-145.01 domicilié à Vossenstreet, 71 à 8310 Brugge ;
- La société anonyme ALTHAEA DEVELOPMENT, dont le siège social est établi à 1472 Vieux-Genappe, rue Louis Taburiaux, 7 et enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0467.215.742, représentée par son représentant permanent, Monsieur André Houet, domicilié rue Taburiaux, 7 à 1472 Vieux-Genappe (NN 50.12.08-409.97) ;

Leur mandat n'est pas rémunéré. Toutefois, le prochain conseil d'administration pourra faire une proposition à l'assemblée générale pour accorder aux administrateurs chargés de fonctions ou de missions spéciales une rémunération à imputer sur les frais généraux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A la suite des démissions et nominations susvisées, la composition du nouveau conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Pierre CHEVALIER ;
- S.A. ALTHAEA DEVELOPMENT, représentée par Monsieur André HOUET, représentant permanent.

5) Mandat relatif aux formalités de publication légale

L'assemblée générale donne mandat à Monsieur Amaud Houet, avocat au barreau de Bruxelles, dont le cabinet est établi à 1000 Bruxelles, 13 rue des Sablons, pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait conforme

Me Amaud Houet

Mandataire spécial